



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Le conseil de la Municipalité de Verchères siège en séance ordinaire ce 11 janvier 2021 à 20h par vidéoconférence :

Sont présents à cette vidéoconférence le maire monsieur Alexandre Bélisle, les conseillères mesdames Carole Boisvert, Christine Duchesne et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs Benoit Marotte, Gilles Lamoureux et Claude Ménard. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance par vidéoconférence, le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Luc Forcier et le directeur général adjoint et urbaniste monsieur Martin Massicotte.

001-2021 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

002-2021 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 7, 14 et 16 décembre 2020, tel que lus.

Adopté.

003-2021 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par monsieur Benoit Marotte et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 décembre 2020 pour les chèques #2346 au #2667 totalisant 710 464,17\$.

Adopté.

004-2021 CORRESPONDANCES

- a) Confirmation MAMH aide financière en contexte de pandémie – 452 403\$ pour 2020-2021.

005-2021 ADOPTION DU RÈGLEMENT 559-2020 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 443-2010 RELATIVEMENT AUX CHENILS, PENSIONS D'ANIMAUX AUTRES QU'ANIMAUX DE FERME ET POULES URBAINES

ATTENDU les dispositions prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU l'entrée en vigueur du règlement provincial sur l'application de la Loi sur l'encadrement des chiens;

CONSIDÉRANT que le Conseil juge opportun d'amender son règlement de zonage afin de régir l'implantation des chenils, lieux de pension d'animaux et de la garde de poules urbaines sur son territoire;

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné;

ATTENDU les dispositions du plan d'urbanisme de la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par madame Christine Duchesne et il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement #559-2020 soit et qu'il soit statué et décrété par celui-ci :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le règlement de zonage no 443-2010 de la Municipalité de Verchères est amendé selon les dispositions ci-dessous. Toutes autres dispositions dudit règlement de zonage continuent de s'appliquer sauf dispositions inconciliables.

ARTICLE 3

Les articles 11.8.3 et suivants sont rajoutés à la suite de l'article 11.8.2 :

11.8.3 DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHENILS ET PENSIONS D'ANIMAUX AUTRES QU'ANIMAUX DE FERME

Tous les chenils ou emplacements pour pensions d'animaux autres que les animaux de ferme qu'ils soient à des fins commerciales ou non doivent respecter les présentes dispositions.

Tout propriétaire, occupant ou responsable d'un tel lieu ou emplacement n'est pas dispensé de respecter toute autre réglementation émanant des autorités compétentes pouvant assujettir ou régir les activités prévues.

11.8.3.1 ZONES OÙ LES CHENILS ET PENSIONS SONT PERMIS

Malgré toutes dispositions du règlement de zonage, les chenils et autres emplacements de pension d'animaux domestiques autres que des animaux de ferme sont permis uniquement en zone A-8.

11.8.3.2 LOCALISATION DES BÂTIMENTS

Un bâtiment destiné aux activités prévues à l'article 11.8.3 devra être localisé à au moins 300 mètres de toute résidence à l'exception de celle du propriétaire occupant la même unité d'évaluation où sont exploitées les activités et à au moins 70 mètres d'un chemin public.

ARTICLE 4

DISPOSITIONS RELATIVES AUX POULES, POULAILLERS ET ENCLOS EXTÉRIEURS EN MILIEU RÉSIDENTIEL

Section 1

L'article 6.3.1.1 du règlement de zonage est modifié en rajoutant à la fin de l'alinéa d) les mots : « sauf pour les poules gardées en respect des dispositions de l'article 6.3.4.5. »

Section 2

Un nouvel article 6.3.4.5 est rajouté et se lit comme suit :

6.3.4.5 EXIGENCES RELATIVES AUX POULAILLERS ET ENCLOS EXTÉRIEURS

Pour tout gardiennage de poules en milieu résidentiel, l'aménagement d'un poulailler et d'un enclos extérieur est exigé. Les lieux doivent être maintenus en tout temps en bon état d'entretien et de salubrité.

Un poulailler et un enclos extérieurs sont autorisés seulement en cour arrière et situés à au moins 2,0 mètres de toutes lignes de terrain.

Un seul poulailler et un seul enclos est autorisé par terrain et ce, selon les dimensions suivantes :

- a) La superficie maximale du poulailler est de 2,8 m², qu'il soit une installation indépendante ou aménagé à même un cabanon, une remise ou une construction accessoire existant;
- b) Un enclos extérieur ne peut excéder 10,0 m²;
- c) Chaque poulet doit avoir un espace de vie d'au moins 0,37 m² dans le poulailler et 0,92m² dans l'enclos;
- d) La hauteur maximale de l'espace poulailler est de 2,5 mètres;

ARTICEL 5

Le présent règlement entrera en vigueur.

Adopté.

006-2021 VENTE POUR TAXES

Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'approuver la liste de vente pour taxes, telle que présentée.

De plus, autoriser le secrétaire-trésorier à transmettre cette liste à la MRC et à agir lors de la vente.

Cependant, le secrétaire-trésorier est autorisé à prendre des arrangements avec les citoyens afin de leur éviter la vente pour taxes.

Adopté.

007-2021 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS COMPTABLES

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu à l'unanimité de nommer la firme MPA Inc., comme vérificateurs-comptables pour l'année 2021.

Adopté.

008-2021 ATTRIBUTION DE DOSSIER – MEMBRES DU CA DE RUES PRINCIPALES

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et il est résolu unanimement de nommer monsieur Alexandre Bélisle et madame Christine Duchesne en tant que membres du Conseil d'administration de Rues principales Verchères.

Adopté.

009-2021 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu unanimement de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité consultatif d'urbanisme, soit :

- Jean Demers
- Marie-Ève Lainesse
- Daniel Larivière
- Luc Plamondon
- Marie-Claude Casavant
- Carole Boisvert, membre du conseil municipal

Adopté.

010-2021 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ DE JUMELAGE VERCHÈRES/SAINT-SAVIN

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et il est résolu unanimement de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité de jumelage Verchères/Saint-Savin, soit :

- Jean-Louis Mireault
- Nicole Chagnon-Brisebois
- Suzanne Gingras
- Marie Nichols
- Martin Massicotte

Adopté.

011-2021 MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ DE TOPONYMIE ET D'HISTOIRE DE VERCHÈRES

Il est proposé par madame Christine Duchesne appuyée par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité de renouveler les mandats et/ou nommer les personnes suivantes au sein du comité de toponymie et d'histoire de Verchères soit :

- Nicole Chagnon-Brisebois
- Denis Chagnon
- Marguerite Chagnon
- Colette Charron
- Sylvie Hébert

Adopté.

012-2021 REGROUPEMENT D'ACHATS DE PAPIER RECYCLÉ AVEC LA MRC

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité de poursuivre le regroupement d'achats de papier avec la MRC selon les mêmes conditions que par les années passées.

Adopté.

013-2021 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'EMPLOI ÉTÉ CANADA

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Benoit Marotte et unanimement résolu d'autoriser le directeur général et/ou la coordonnatrice au loisir et/ou le technicien en loisir à signer pour et au nom de la Municipalité les demandes de subvention dans le cadre d'Emploi été Canada.

Adopté.

014-2021 DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Le rapport sur l'application de la politique de gestion contractuelle de l'année 2020 est déposé.

015-2021 DEMANDE DROIT DE PASSAGE - LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE ÉDITION 2021

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT que La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage dans la municipalité le samedi 19 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT que la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité ;

CONSIDÉRANT que les rues suivantes St-Laurent, St-Etienne, de l'Aqueduc et la route Marie-Victorin devront être complètement fermées à la circulation automobile de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la Municipalité de Verchères fait partie du parcours tel que vue sur le plan fourni par l'organisation et joint à cette résolution ;

CONSIDÉRANT qu'une bourse d'une valeur de 10 000\$ sera accordée à la ville la plus accueillante sur le parcours selon le vote des cyclistes récolté par voie de sondage ;

CONSIDÉRANT que l'organisation mettra des mesures en place pour s'adapter au contexte de la pandémie de COVID-19 au moment de l'événement.

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Christine Duchesne et unanimement résolu :

Que le Conseil municipal autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur nos routes prévues dans le tracé déposé.

Que la Municipalité collabore à l'activité en recrutant et en formant les bénévoles avant l'événement.

Que la Municipalité fournisse les barricades nécessaires pour assurer la fermeture de rues de manière temporaire.

Que la Municipalité s'engage à réparer les routes, sous sa responsabilité (trous, fissures et accotements), utilisées par les cyclistes ainsi qu'à planifier le passage d'un balai de rues dans les jours précédents l'événement.

Que la Municipalité assume les coûts pouvant être engendrés par le service incendie de la ville.

Que la Municipalité publicise l'activité et invite ses résidents et ses commerçants à se joindre à l'événement si le contexte de la pandémie le permet au moment de l'événement.

Que la Municipalité autorise le vol de drone sur son territoire selon le cadre réglementaire canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

Adopté.

016-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 15-2020 : 39 ST-ALEXANDRE

À l'immeuble sis au 39 rue St-Alexandre, formé du lot 5 218 347, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet de permettre une clôture en bois de 1,5 m de hauteur en marge avant secondaire au lieu du 1,2 m réglementaire.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu d'accorder la dérogation DM 15-2020 pour une clôture de 1,5 m en marge avant secondaire au 39 rue St-Alexandre.

Adopté.

017-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 16-2020 : 83 ANDRÉ-BEAUREGARD

À l'immeuble sis au 83 rue André-Beauregard, formé du lot 5 217 827, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet de permettre un agrandissement de la maison avec une marge latérale de 1,99 m au lieu de 2,0 m.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Benoit Marotte appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu d'accorder la dérogation DM 16-2020 pour l'agrandissement de la maison au 83 rue André-Beauregard à 1,99 m de marge latérale tel qu'illustré sur le plan de l'arpenteur géomètre Marcel Pineault (M4819, D-3422).

Adopté.

018-2021 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 17-2020 : 5 SAINTE-FAMILLE

À l'immeuble sis au 5 rue Ste-Famille, formé du lot 5 217 377, une demande de dérogation mineure est déposée à l'effet de permettre le remplacement et l'agrandissement d'un balcon en marge avant avec une marge de recul de 0,70 m alors que l'existant est à 0,92 m par droit acquis.

CONSIDÉRANT l'avis du CCU;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu d'accorder la dérogation DM 17-2020 pour agrandir le balcon avant dans le prolongement de celui existant jusqu'à pas moins de 0,70 m de l'emprise de la rue et que les travaux proposés au balcon et à sa toiture, tel que déposé selon les commentaires de l'architecte A.S. Blais (dossier V-113B) soient reconnus satisfaisant aux critères du P.I.I.A. du site du patrimoine du Vieux-village de Verchères.

Adopté.

019-2021 DEMANDE CPTAQ – ALIÉNATION D'UNE FERME LOT 5 310 197

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et il est unanimement résolu de faire savoir à la CPTAQ que le projet d'aliénation du lot 5 310 197 sur le territoire de Verchères, dossier #529947 est conforme à la réglementation municipale.

Adopté.

020-2021 DEMANDE P.I.I.A SITE DU PATRIMOINE – 407 ROUTE MARIE-VICTORIN

Au 407 route Marie-Victorin, le bâtiment de l'ancienne cabane à sucre et la serre qui la juxtapose sont vétustes et menacent de s'écrouler. Le corps principal de la bâtisse sera conservé et rénové avec un parement de bois en clin horizontal.

Considérant l'avis du CCU;

Il est proposé par madame Carole Boisvert appuyée par monsieur Benoit Marotte et il est résolu à l'unanimité d'autoriser les démolitions demandées puisque peu importantes en rapport à l'ensemble des constructions et que le corps principal de cette bâtisse sera rénové avec un parement horizontal.

Adopté.

021-2021 DEMANDE P.I.I.A SITE DU PATRIMOINE – 702 ROUTE MARIE-VICTORIN

La propriété du 702 route Marie-Victorin est comprise dans le site du patrimoine du Vieux-village de Verchères. Il s'agit d'un projet de créer un nouveau terrain en subdivisant la partie « est » à côté de la maison, pour pouvoir y construire une nouvelle résidence.

Considérant l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Carole Boisvert et il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'opération cadastrale, tel que présenté sur le plan de l'arpenteur-géomètre François Bilodeau, conditionnellement à ce qu'il n'y ait pas de coupe d'arbres avant l'approbation d'un projet de construction et que le projet de construction devra faire l'objet d'une intégration réfléchie puisqu'il y a des enjeux de gabarit de construction et que ce lieu est sensible pour une intégration architecturale réussie.

Adopté.

022-2021 REMPLACEMENT DU TABLIER D'UN PONT SUR LA MONTÉE DU MOULIN

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyée par monsieur Benoit Marotte et unanimement résolu d'autoriser l'appel d'offres pour ce dossier.

Adopté.

023-2021 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT#554-2020 POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU RANG DES TERRES-NOIRES ET DE LA MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE

Monsieur Claude Ménard donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 3 005 500\$ pour des travaux d'infrastructures du rang des Terres-Noires et de la montée Calixa-Lavallée ainsi qu'une taxe imposée sur tous les immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin, et cela, sur une période de 20 ans.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

024-2021 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT#562-2021 POUR LES TRAVAUX POUR LE POSTE DE POMPAGE ST-LAURENT

Madame Christine Duchesne donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 460 000\$ pour des travaux pour le poste de pompage St-Laurent ainsi qu'une taxe imposée sur tous les immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin, et cela, sur une période de 20 ans.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

025-2021 ADOPTION DE LA POLITIQUE SUR LE TÉLÉTRAVAIL POUR LES EMPLOYÉS

Il est proposé par madame Natalie Fillion appuyée par monsieur Gilles Lamoureux et résolu à l'unanimité d'adopter la politique sur le télétravail pour les employés.

Adopté.

026-2021 PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance est à huis clos conformément aux directives en lien avec la Covid-19. Les citoyens qui ont des questions sont invités à le faire par courriel à mairie@ville.vercheres.qc.ca

027-2021 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h25, la séance est levée sur la proposition de monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Benoit Marotte.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

028-2021

Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier



Pourquoi une augmentation de taxes, s'il y a augmentation des revenus des droits de mutation?

Chaque année un estimé des revenus en droit de mutation est prévu au budget. Au budget 2020, le montant prévu était de 300 000\$, donc le supplément est d'environ 80 000\$. Plusieurs projets sont à réaliser dans le futur, d'où l'augmentation de taxes de 1,4% en 2021.

Retour sur la réglementation concernant les bigénérations et autres :

Comme indiqué lors de la dernière assemblée du Conseil municipal, pour plus de détails au sujet de cette réglementation, il faut contacter le Service d'urbanisme au 450 583-3307.

Questionnement sur la consultation publique de 2019 et celle à venir :

Au niveau de la consultation de 2019, les résultats ont été publiés sur notre site Internet, sur Facebook et transmis par notre Info-courriel en juin 2019. Pour les rapports sur les suites des projets de restaurations du quai, aucune ébauche n'est encore faite. Nous sommes toujours en attente d'un retour du gouvernement fédéral. Concernant l'aménagement de parc/secteur du quai une présentation des résultats de cette démarche est à venir.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2346
 CHÈQUES #2362 AU #2363
 CHÈQUES #2392 AU #2620
 CHÈQUES #2629 AU #2641
 CHÈQUES #2646 AU #2648
 CHÈQUE #2667

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDÉOTRON LTÉE	INTERNET	794,71 \$
PR	VIDÉOTRON LTÉE	TÉLÉPHONE	1 016,27 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	16 472,14 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	
PR	BELL CANADA	TÉLÉPHONE (MAISON DES JEUNES)	129,15 \$
PR	GLOBALPAYMENTS	FRAIS PAIEMENTS DIRECTS NOVEMBRE 2020	48,52 \$
PR	PAYSAFE / NETBANK	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (FRAIS NOVEMBRE 2020)	13,87 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	16 079,73 \$
PR	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES DÉCEMBRE 2020 (12 DE 12)	747,43 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	MATIÈRES RÉSIDUELLES DÉCEMBRE 2020 (12 DE 12)	51 143,00 \$
PR	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	RIVIÈRE ST-CHARLES - FACTURÉ EN 2021	11 547,00 \$
PR	OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC.	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS PROTECTION INCENDIE PÉRIODE NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	38,81 \$
PR	GBI EXPERTS-CONSEIL INC.	MUR DE SOUTÈNEMENT STE-FAMILLE (STAT-018)	1 326,45 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE DÉCEMBRE 2020 - ADMINISTRATION	11,45 \$
2346	ICO TECHNOLOGIES	CONSEIL SANS PAPIER DÉCEMBRE 2020 (12 DE 12)	186,83 \$
2362	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2363	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
2393	BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE	FRAIS D'EXPLOITATION OCTOBRE/NOVEMBRE/ DÉCEMBRE 2020 (4 DE 4)	2 319,32 \$
2394	PRODUCTIONS HUGUES POMERLEAU INC.	MAGIE DU TEMPS DES FÊTES LE 5/12/2020 ACTIVITÉ CULTURELLE VIRTUELLE	503,01 \$
2395	ROUSSEAU LEBEVRE INC.	MISE EN VALEUR ET PLAN SECTEUR BORD DE L'EAU - RÉSOLUTION 128-2020	20 063,14 \$
2396	CHAUFFAGE VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC	DIFFUSEUR USINE FILTRATION	131,99 \$
2398	CITOYENS (84)	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS COVID-19	8 266,46 \$
2527	CITOYENS (7)	REMBOURSEMENT RETOUR CLÉ DE TENNIS	210,00 \$
2534	CITOYENS (13)	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS COVID-19	1 117,80 \$
2547	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR, PIÈCES PROTECTION INCENDIE	323,71 \$
2549	EXCAVATION SIMON VINCENT INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT AU 596 MARIE-VICTORIN (1 DE 2), 21 ST-PASCAL (1 DE 2- FACTURÉ), 590 MARIE-VICTORIN ÉGLISE (1 DE 2 - FACTURÉ)	3 679,20 \$
2550	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (508.19\$), EAUX USÉES (142.57\$)	650,76 \$
2551	ARÉO-FEU LTÉE	VÊTEMENTS PROTECTION INCENDIE	8 336,84 \$
2552	PITNEY BOWES	FRAIS DE LOCATION BAIL PÉRIODE DU 30/09/2020 AU 29/12/2020	262,90 \$
2553	PAGENET DU CANADA INC.	TÉLÉCOMMUNICATION DÉCEMBRE 2020 (12 DE 12) PREMIERS RÉPONDANTS	151,82 \$
2554	LES ENTREPRISES TOUSIGNANT INC.	RÉPARATION REVÊTEMENT ALUMINIUM /PEINTURER PORTES DES DEUX STATIONS DE POMPAGE, RÉPARATION PLAFOND SUSPENDU SALLE DE BAIN/BLOC BÉTON SOUS LE LAVABO - USINE ÉPURATION	5 892,47 \$
2555	INFO PAGE	IPA UTILISATEUR PREMIERS RÉPONDANTS DÉCEMBRE 2020 (12 DE 12)	122,79 \$
2556	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	RÉPARATION LAMPADAIRE RUE MADELEINE	475,18 \$
2557	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	877,14 \$
2558	BURO & CIE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	1 129,37 \$
2559	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	455,50 \$
2560	BOIVIN & GAUVIN INC.	MOUSSE CLASSE A - PROTECTION INCENDIE	365,62 \$
2561	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	468,58 \$
2562	AIR LIQUIDE CANADA INC.	BOUTEILLE DE GAZ	23,12 \$
2563	GLS (DICOM EXPRESS)	FRAIS TRANSPORT VOIRIE	11,83 \$
2564	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	296,00 \$
2565	ENTREPRISES AGRITRAC INC.	CONTRAT DÉNEIGEMENT DÉCEMBRE 2020	23 019,13 \$
2566	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	FRAIS DE POSTE - RETENIR COURRIER DU 24/12/2020 AU 4/01/2021 INCLUSIVEMENT	80,94 \$
2567	RÉGIE DE L'AQUÉDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU - COMPTEUR PÉRIODE DU 29/10/2020 AU 30/11/2020	89,60 \$
2569	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAUX USÉES (78.18\$)	78,18 \$
2570	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	COPIES DE MUTATION NOVEMBRE 2020 (11 DE 12)	95,00 \$
2571	RÉAL HUOT INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES (BOÎTE DE SERVICE AU 507 M-VICTORIN) ET ARTICLES DE TUYAUTERIE	1 080,09 \$
2572	EMCO CORPORATION	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION	418,52 \$
2573	EXCAVATION JONDA INC.	PAIEMENT FINAL - RETENUE 5% PONCEAUX (2) TERRES-NOIRES	4 972,67 \$
2574	JOSIANNE DUBOIS	MASQUES LAVABLES	30,00 \$
2575	DANIEL BIRON	COSTUMES LUTINS DE NOËL - ACTIVITÉ CULTURELLE	225,00 \$
2576	RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES	LICENCES DE CHIENS / CHATS OCTOBRE/NOVEMBRE 2020	405,00 \$
2577	MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	REMPLECE LE CHÈQUE #2226 (MANQUE INFORMATION)	117,00 \$
2578	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	CREUSER TRANCHÉE - ÉLECTRICITÉ TERRAIN PÉTANQUE, VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	149,05 \$
2579	TENAQUIP LTD	VADROUILLES (2) / FEUILLES ABSORBANTES PROTECTION INCENDIE, DÉSINFECTANT COVID-19, GANTS CUIRS/ADHÉSIFS - VOIRIE	533,63 \$
2580	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (2) V-45-19 (ÉPANDEUSE) ET V-34-11 (F-550)	337,24 \$
2581	SEL WARWICK INC.	SEL	3 232,88 \$
2582	GROUPE J L D - LAGUÉ	ENTRETIEN VÉHICULE V-30-07 (TRACTEUR JD)	183,92 \$
2583	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE	1 219,31 \$
2584	DEMIX BÉTON/AGRÉGATS	PIERRE - SABLE	856,07 \$
2585	BAUVAL - PAVAGES VARENNES	ASPHALTE/ PIERRE - SABLE	3 500,15 \$
2586	CITOYEN	REMPLECE CHÈQUE 1931(PERDU)	500,00 \$
2587	PAVAGE AXION INC.	PAYER 1% DE LA RETENUE DE 5% PAVAGE TERRES-NOIRES (1 DE 5) SUR 5 ANS	6 297,67 \$
2588	PAVAGE AXION INC.	PAVAGE MTÉE CHICOINE-LAROSE ET TERRES-NOIRES (INFR-165R)	323 806,81 \$
2589	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE, PARCS, RÉSEAU D'ÉGOUT, PATINOIRE	999,21 \$
2590	NOVEXCO INC.	FOURNITURE DE BUREAU ADMINISTRATION, INCENDIE	886,87 \$
2592	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	1 803,68 \$
2593	SERVICES DE CARTES DESJARDINS	ADOBE CREATIVE CLOUD NOVEMBRE 2020 (COMMUNICATION), MUSIQUE EN PLEIN AIR (CHALET/GLISSOIRE) NOVEMBRE 2020, CRÉDIT LOCATION CAMIONNETTE (PARCS) COVID-19, ÉQUIPEMENT WONDESHAPE (ÉDITEUR DE VIDÉOS) NOVEMBRE 2020, ÉQUIPEMENT POUR RENCONTRE VIRTUELLE DU CONSEIL, DÉCORATION DE NOËL ACTIVITÉ CULTURELLE, MICROSOFT 365 BUSINESS (16 UTILISATEURS) PÉRIODE DU 18/11/2020 AU 17/11/2021, ZOOM CONFÉRENCE À DISTANCE - LOISIRS, COPIE DE SAUVEGARDE PÉRIODE DU 18/11/2020 AU 17/11/2021, FRAIS ANNUELS	4 727,62 \$
2594	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	13,76 \$
2595	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	2 801,49 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2346
 CHÈQUES #2362 AU #2363
 CHÈQUES #2392 AU #2620
 CHÈQUES #2629 AU #2641
 CHÈQUES #2646 AU #2648
 CHÈQUE #2667

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
2596	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	183,24 \$
2597	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	99,40 \$
2598	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	139,12 \$
2599	LIQUITECK	PIÈCES ET ACCESSOIRES USINE FILTRATION	4 230,62 \$
2600	CMP MAYER INC. - ÉQUIPEMENTS INCENDIE	SUPPORT DE CASQUES PROTECTION INCENDIE	358,72 \$
2601	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	SULFATE FERRIQUE USINE ÉPURATION	10 897,52 \$
2602	LIBRAIRIE ALIRE	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIOTHÈQUE	942,39 \$
2603	RELIURE TRAVACTION (1991) INC.	RELIURE ET RÉPARATION - BIBLIOTHÈQUE	257,95 \$
2604	CITOYEN	REMBOURSEMENT RETOUR CLÉ DE TENNIS	30,00 \$
2605	CENTRE DE SERV. SCOLAIRE DES PATRIOTES	CONTRAT SURVEILLANCE / ÉCOLE PÉRIODE SEPTEMBRE / OCTOBRE 2020	426,81 \$
2606	9105-5541 QUÉBEC INC. - PNEUS VERCHÈRES	ENTRETIEN VÉHICULE V-4016 (F-150) PNEUS	1 736,13 \$
2607	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	LICENCE SÉCURITÉ BITDEFENDER GRAVITY (COMMUNICATION), MAINTENANCE ANTIDOTE ANNUELLE PROTECTION INCENDIE	470,24 \$
2608	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PÉRIODE 13/09/2020 AU 12/12/2020	776,28 \$
2609	FLEURISTE - LA FÉE FLEURETTE	CADEAUX DE NOËL	224,20 \$
2610	LES PRODUITS HOCA S.E.N.C.	ATTACHES POUR MASQUES COVID-19	172,46 \$
2611	MÉDI-SÉLECT LTÉE	PRODUITS / ÉQUIPEMENTS CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	344,29 \$
2612	JOURNAL DE LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES MENSUELLES, PUBLICITÉ REMERCIEMENT ACHAT LOCAL	1 661,39 \$
2613	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	VÊTEMENT, ACCESSOIRES PROTECTION INCENDIE	455,21 \$
2614	ISABELLE MILLETTE	LUMIÈRES DE NOËL, TOILETTE, BUSE ARROSAGE POUR LE 735 MARIE-VICTORIN	1 205,55 \$
2615	ÉTIENNE BUJOLD	SOULIER/PINCE/CANNES DE NOËL, FRAIS DÉPLACEMENT, BALAI VIEILLE CASERNE	171,52 \$
2616	MARTIN MASSICOTTE	CONGRÈS 13/11/2020 VIRTUEL, LA JURISPRUDENCE EN AMÉNAGEMENT ET URBANISME 13/11/2020, FRAIS DÉPLACEMENT	310,07 \$
2617	SYLVIE BISSONNETTE	DÉSINFECTANT / CÔTÉ PROTECTION POUR LUNETTE - COVID-19, SAVON, BATTERIES, MIROIR POUR SAC ÉDUCATIF BIBLIOTHÈQUE	126,04 \$
2618	GARAGE DANIEL LAROSE	ENTRETIEN VÉHICULE V-33-10 PROTECTION INCENDIE	1 001,77 \$
2619	CITOYEN	REMBOURSEMENT MONITEUR SÉCURITÉ AQUATIQUE / SAUVETEUR NATIONAL	199,00 \$
2620	CITOYEN	PROGRAMME DE SUBVENTION 2020 - PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES - REMBOURSÉ PAR LA MRC	100,00 \$
2629	LA CLÉ MOBILE	ENTRETIEN PORTES D'ENTRÉE MAIRIE ET USINE FILTRATION	233,40 \$
2630	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORT DU 75 RUE DALPÉ ET DU 25 RUE ST-FRANÇOIS	843,75 \$
2631	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	1 343,24 \$
2632	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS COVID-19	37,50 \$
2633	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	CERTIFICATS-CADEAUX NOËL	1 350,00 \$
2634	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	FRAIS DÉPLACEMENT OCTOBRE /NOVEMBRE 2020 ET COPIES DE PLANS POUR 66 RUE MESSIER	624,36 \$
2635	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ÉCOUTEUR POUR AUDIO-VIDÉO PORTABLE ADMINISTRATION	227,35 \$
2636	MÉDI-SÉLECT LTÉE	PRODUITS / ÉQUIPEMENTS CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	31,62 \$
2637	BOIVIN & GAUVIN INC.	CANON PORTATIF MERCURY / LANCE AJUSTABLE PROTECTION INCENDIE (INC-090)	4 354,63 \$
2638	VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	SERVICES TECHNIQUES USINE FILTRATION PÉRIODE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2020	1 941,65 \$
2639	ANDRÉ S. BLAIS	ANALYSE / RAPPORT DU 608 MARIE-VICTORIN	607,50 \$
2640	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	DIVERS PRATIQUE DU 13/12/2020 PROTECTION INCENDIE	75,38 \$
2641	MÉTRO VERCHÈRES INC	AUTRES BIENS NON DURABLES/ ADMINISTRATION, INCENDIE, VOIRIE	155,78 \$
2646	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE #82 SP-2020-0524	650,12 \$
2647	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE #82 SP-2020-0524	1 220,00 \$
2648	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE #83 SP-2020-0500	494,80 \$
2667	JEAN-SÉBASTIEN MARTEL	FRAIS DÉPLACEMENT DÉCEMBRE 2020 ET RÉPARATION DE COURROIES PROTECTION INCENDIE	402,96 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER)	2 470,51 \$
		SALAIRES	100 941,51 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR	27 607,79 \$
		TOTAL:	710 464,17 \$

*** CES MONTANTS INCLUS LES DÉPENSES RÉALISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL VIA SA DÉLÉGATION DE POUVOIR.

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 décembre 2020

Luc Forcier,
 Secrétaire-trésorier et Directeur général

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #2346
CHÈQUES #2362 AU #2363
CHÈQUES #2392 AU #2620
CHÈQUES #2629 AU #2641
CHÈQUES #2646 AU #2648
CHÈQUE #2667

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE
------------------	--------------------	---------------------------

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE # (2 DE 3)

CHÈQUES ANNULÉS

#2397
#2443, #2445
#2447 AU #254 (MAUVAISE IMPRESSION)
#2469
#2480 AU #2488 (MAUVAISE IMPRESSION)
#2501 AU #2505 (MAUVAISE IMPRESSION)
#2548

LE CHÈQUE #2398 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2398 AU #2526
LE CHÈQUE #2527 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2527 AU #2533
LE CHÈQUE #2534 EST LA SOMME DES CHÈQUES #2534 AU #2546